

COVID-19

Infolettre aux familles

CHSLD

Le 9 juillet 2020

La bataille n'est pas terminée!

Au courant des dernières semaines, le déconfinement s'est actualisé dans les CHSLD de notre région. La Direction de santé publique a autorisé l'accès à plusieurs catégories de personnes (visiteurs, membres du comité des résidents, bénévoles, coiffeuses, zoothérapeutes, chansonniers, etc.) dans nos CHSLD. Ceci fait en sorte qu'un nombre accru d'individus circule maintenant dans nos installations et interagit avec nos résidents.

Il n'y a toujours pas d'éclosion à ce jour dans nos CHSLD et il est important de ne pas relâcher les mesures de prévention et de contrôle des infections pour assurer le maintien de la santé et de la sécurité de tous. Les consignes à respecter lors des visites en CHSLD sont évolutives.

Voici les principales consignes que vous devez respecter rigoureusement :

- Limitez le nombre de visiteurs, pour un même usager, à une ou deux personnes à la fois;
- Rendez visite à un seul résident à la fois;
- Les visites intérieures se déroulent uniquement à la chambre de l'usager :
 - ✓ Vous ne devez pas circuler à d'autres endroits;
 - ✓ Vous ne visitez pas les aires communes ou les réserves d'équipement;
 - ✓ Vous utilisez la salle de bain dédiée aux visiteurs.
- Les visites extérieures sont permises :
 - ✓ Il est possible que les visites au balcon soient autorisées dans les installations où les balcons permettent la distanciation physique recommandée;
 - ✓ Les résidents ont toutefois une priorité d'accès au balcon;
- L'accès aux CHSLD est autorisé entre 8 h et 20 h;
- N'entrez pas vos effets personnels à l'intérieur (ex. : sac à main);
- Vous devez en tout temps respecter la distance de deux mètres avec les autres personnes dans le milieu de vie. Cette distance doit également être maintenue, autant que possible, entre le proche et le résident visité (sauf pour les soins offerts et l'assistance aux déplacements);
- Les visiteurs « enfants » sont bienvenus, ils doivent respecter les mesures en vigueur;
- Les animaux des visiteurs ne sont pas admis dans l'installation.



N'oubliez pas!

- En cas d'écllosion, les visites devront être suspendues;
- Si vous présentez des signes et symptômes d'infection, vous devrez reporter votre visite à un autre jour;
- Dès votre arrivée au CHSLD, vous devez procéder à l'hygiène des mains et porter le masque de procédure pendant toute la durée de votre visite;
- Le port du masque, une hygiène des mains fréquente et le maintien de la distanciation physique de deux mètres sont les moyens les plus efficaces afin de prévenir la propagation du virus;
- Ne baissons pas la garde, restons vigilants pour ceux que nous aimons.

De nouveaux préposés aux bénéficiaires s'ajoutent à nos équipes en CHSLD

Le premier ministre François Legault a annoncé, le 27 mai dernier, la formation en accéléré au Québec de 10 000 préposés aux bénéficiaires. Ceux-ci travailleront à temps plein dans les CHSLD à partir de l'automne 2020 afin de venir combler la pénurie de personnel pour cette catégorie d'emploi. Leur venue permettra de soutenir le personnel déjà en place et d'améliorer la qualité et la sécurité des soins de nos résidents.

Pour la région de la Chaudière-Appalaches, c'est 266 préposés aux bénéficiaires qui sont en cours de formation et qui réaliseront leur stage chez nous auprès des résidents tout en étant supervisés par nos équipes. Une fois leur formation terminée, ils occuperont des postes dans les différents CHSLD et viendront combler nos besoins en ressources humaines. Vous verrez donc de nouveaux visages intégrer nos installations dans les prochaines semaines.

De plus, entre le 6 et le 26 juin, nous avons eu le plaisir d'accueillir, par petits groupes, trente personnes en provenance de la Tunisie. Ils se joignent à nous, à titre de préposé aux bénéficiaires dans plusieurs CHSLD. Ces personnes occupaient jusqu'à tout récemment dans leur pays d'origine des emplois d'aide-soignant, de technicien en inhalothérapie, de professionnel de la réadaptation physique ou d'infirmier, et ce, depuis près de cinq ans. Nous accueillons donc des gens d'expérience qui parlent tous français.



Ils s'engagent dans une grande aventure humaine qui les emmènera à vivre en Chaudière-Appalaches et à occuper un emploi de préposé aux bénéficiaires pour lequel ils seront formés afin de souscrire aux standards d'ici. En plus de l'accueil organisationnel, le programme d'intégration offert par la Direction des soins infirmiers et la Direction du programme de soutien à l'autonomie des personnes âgées sera partagé entre formation théorique et pratique et leur assurera une mise à jour de leurs compétences dans le contexte des pratiques au Québec.

Ce projet d'envergure est le premier réalisé par le CISSS de Chaudière-Appalaches en recrutement international. Nous sommes heureux de pouvoir bénéficier de l'expérience de ces personnes, de leur engagement et de leur enthousiasme, mais aussi de la richesse de leur culture pour nous permettre tous ensemble d'offrir le meilleur aux résidents que nous accompagnons en CHSLD.

Foire aux questions :
[foire aux questions](#)

Boîte courriel unique :
familles.chsld.cisssca@ssss.gouv.qc.ca

Vos droits

Sachez que même en période de vacances estivales, les comités continuent d'exercer leur mandat de « **gardiens des droits des résidents** ». À ce titre, ils doivent :

- Veiller à ce que les usagers soient traités dans le respect de leur dignité et en reconnaissance de leurs droits;
- Être le porte-parole des résidents auprès des instances de l'établissement;
- Avoir une préoccupation particulière envers les groupes d'usagers les plus vulnérables;
- Promouvoir l'amélioration des conditions de vie des personnes hébergées.

Ainsi, les comités sont présents pour répondre à vos questionnements et pour vous accompagner, au besoin. N'hésitez pas à les contacter en téléphonant au comité des usagers du territoire correspondant au CHSLD où vit votre proche.

- CU de Beauce : 418 774-3304, poste 32575
- CU des Etchemins : 418 625-3101, poste 42492
- CU de la région de Thetford : 418 338-7427
- CU d'Alphonse-Desjardins : 418 380-8994, poste 81439
- CU de Montmagny-L'Islet : 418 248-0639, poste 5728

Une pause pour l'été

La parution de l'**Infolettre aux familles** prendra une pause pour l'été. Ce sera un plaisir de vous retrouver en septembre.

Sur ce, nous vous souhaitons un très bel été.

À bientôt!

L'équipe de rédaction